

7.1

Avis et communiqués

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Avis – Date de prise d'effet de la dispense donnée à Alpha Trading Systems Limited Partnership et Alpha Exchange Inc. de reconnaissance à titre de bourse pour exercer leurs activités en valeurs mobilières au Québec**

Le 16 mars 2012, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié au Bulletin de l'Autorité [(2012) Vol. 9, n° 11, B.A.M.F., section 7.5] la décision n° 2012-PDG-0024 du 13 mars 2012 (la « décision ») dispensant Alpha Trading Systems Limited Partnership et Alpha Exchange Inc. de reconnaissance à titre de bourse pour exercer leurs activités en valeurs mobilières au Québec, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Avis est donné, conformément à la décision, que la décision prendra effet le 1^{er} avril 2012.

Fait le 30 mars 2012.